

## **AVIS**

**Par arrêté préfectoral n° 2019 DCPAT/BE-004 en date du 8 janvier 2019, la SASU ENGIE GREEN DOUSSAY est autorisée à installer et exploiter, un parc éolien sur le territoire de la commune de DOUSSAY (86 140), activité relevant de la réglementation applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement.**

**Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de l'arrêté susvisé :**

- soit à la mairie de DOUSSAY,**
- soit à la Préfecture de la Vienne, Direction de la Coordination des Politiques Publiques et de l'Appui Territorial- Bureau de l'Environnement.**
- soit sur le site internet de la préfecture.(rubrique : politiques publiques – environnement, risques naturels et technologiques – installations classées - éoliennes).**